

sujet des Esquimaux du Québec, a été réglé, et si le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing) s'est rendu aux demandes de l'honorable René Lévesque, demandes formulées à plusieurs reprises à l'effet que le Québec prenne sous sa «juridiction» les Esquimaux du nord de cette province. Nous aimerions que le ministre nous dise de quelle «juridiction» relève l'administration des affaires esquimaudes de cette partie du Canada, à savoir le nord de la province de Québec.

Depuis quelques heures, nous entendons parler des parcs nationaux. Je vois qu'au chapitre des parcs nationaux, le ministère dépense, cette année, \$13,551,000. Nous y voyons les parcs d'un peu partout au Canada, ceux de l'Ouest et ceux de l'Est: le parc de Banff, le parc d'Elk, le parc de Jasper, le parc de Kootenay, les parcs du mont Revelstoke et de Glacier, le parc de Prince-Albert, le parc du mont Riding, les parcs des lacs Waterton, le parc de Yoho. Nous n'y voyons pas souvent de dépenses à l'endroit d'un parc qui est, lui aussi, sous la «juridiction» du gouvernement fédéral, c'est-à-dire le parc de la Gatineau, dans la région outaouaise.

Je comprends que le ministère a déjà dépensé des sommes considérables en aménageant des endroits pour recevoir les touristes dans ce parc de la Gatineau, mais il y a là—et la plupart des députés le savent pour avoir parcouru la Gatineau—des possibilités immenses.

Il y a à Ottawa, à Hull, et dans les environs, une population presque aussi importante que celle de la Saskatchewan, celle de l'Alberta, ou celle des Maritimes toutes ensemble. Ce parc possède des bijoux de lacs qui devraient recevoir plus d'attention de la part des autorités fédérales. J'attire l'attention du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales sur l'importance que son ministère devrait accorder au parc de la Gatineau, pour y aménager d'autres endroits afin d'y recevoir les touristes qui viennent, non seulement d'Ottawa et des environs, de l'Est et de l'Ouest du Canada, mais également des États-Unis.

Si le ministère est capable de dépenser 13 millions et demi de dollars au chapitre des parcs nationaux, il me semble qu'il y aurait la possibilité d'en prendre à même ce montant, ou d'y ajouter, si le ministre le décide et le cabinet l'accepte, afin d'améliorer le parc de la Gatineau.

Dans un autre ordre d'idées, le ministre a sans doute été saisi d'un projet mis de l'avant par un ingénieur de Sudbury, M. Kierans. Cet ingénieur a établi un plan concret visant à alimenter les Grands lacs en se servant des eaux de la baie James, de la baie d'Hudson et de la mer Arctique, et en utilisant la rivière

Harricanaw qui traverse le comté de Chaleur et une partie du comté de Villeneuve, afin de hausser le niveau des eaux des Grands lacs. C'est un projet d'envergure qui nécessitera la dépense de centaines de millions de dollars, mais le ministre sait sans doute que les États-Unis ont besoin de hausser le niveau du lac Michigan, par exemple, sur les bords duquel s'élève la grande ville de Chicago.

Le Canada pourrait certainement en retirer des avantages, en étudiant sérieusement le projet de l'ingénieur Kierans lequel, s'il était réalisé, permettrait un développement grandiose tout le long de la rivière Harricanaw et même de la baie James où cette rivière se déverse. A ce moment-là, il me semble que le Canada pourrait exporter ces eaux vers les Grands lacs et les États-Unis, tout en aidant les villes canadiennes qui, à l'heure actuelle, se plaignent du fait que le niveau des eaux des Grands lacs s'abaisse d'année en année.

Monsieur le président, ce sont les quelques remarques que j'avais à faire et j'espère que le crédit n° 1 sera adopté tout de suite.

• (10.40 p.m.)

[Traduction]

**M. Olson:** Monsieur le président, je serai très bref. Mon intervention fait suite à une déclaration du ministre avant-hier; on la retrouve dans la colonne droite de la page 1948 du *hansard*. Voici un extrait de ce qu'il a dit:

Je le ferai plus tard, car j'ai trouvé que c'était un mémoire assez étonnant puisque je constate qu'en ce qui concerne la superficie globale des parcs fédéraux et provinciaux dans les provinces, seules deux provinces ont des superficies supérieures à l'Alberta qui n'a aménagé aucun parc provincial.

Monsieur le président, non seulement cette déclaration est fautive, mais elle constitue un manque de respect injuste et arrogant pour le point de vue du gouvernement de la province d'Alberta. Le ministre sait très bien que toute la région des Rocheuses le long du partage continental des eaux en Alberta est réservée aux parcs nationaux, à l'exception d'une très petite partie dans le Pas du Nid-de-Corbeau. Pour l'amour du ciel, comment peut-on avoir des parcs provinciaux là où l'on a des parcs fédéraux? Cette déclaration est fautive, car la superficie des parcs nationaux de l'Alberta dépasse celle de tous les autres parcs nationaux ensemble. Je n'ai pas pu obtenir de chiffres exacts, mais je pense qu'il y a plus de 60 parcs provinciaux en Alberta. Ma propre circonscription en compte cinq, d'autres circonscriptions en comptent autant. C'est la même chose depuis la frontière américaine jusque bien au nord d'Edmonton.